

Énigme n° 3 (21 septembre 2020)

Quittons la rue du Petit-Champlain et descendons la rue Sous-le-Fort. Les deux rues se croisent au pied de l'escalier Casse-cou. L'odonyme rue Sous-le-Fort doit être pris au pied de la lettre. En effet, Champlain construit en 1620 un fort à l'emplacement même du monument qui lui est édifié et du kiosque d'accès au funiculaire.

Changement de rue, changement de pavés. Et en progressant dans la rue, changement dans le concept de restauration, changement dans les époques et les formes de l'architecture, dans les matériaux utilisés, même si la rue existe depuis 1636 d'un bout à l'autre. Mettez quelques étiquettes sur les changements que vous voyez.

Aux premiers temps de la Nouvelle-France, cette rue se nommait Des Roches. Des questions ?

De tout temps, la rue Sous-le-Fort fut une rue de commerçants. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car, longtemps, toute marchandise arrive à Québec par bateau dans le port du Cul-de-Sac. La rue s'est rapidement spécialisée dans les équipements et les fournitures pour la navigation. Puis des artisans de toutes sortes, et plus tard des magasins généraux, des épicerie sont apparus. Mais elle a perdu sa vocation commerciale vers la fin du XIX^e.



Comment ça ? Depuis une quarantaine d'années, le commerce y est revenu. Encore une fois, comment ça ?

Il y avait une école dans cette rue quand vous aviez l'âge d'y aller. Vous la reconnaissez ?

En vous y promenant, vous avez sûrement remarqué les adresses parfois étonnantes des bâtiments. Quoi ? Pourquoi ?

Au bout de la rue, une batterie de canons. Ça vous rappelle une parole célèbre ?

Si le Louis Jolliet ne vous bloque pas la vue, voyez le panorama de Lévis. Contemplez. Repérez. Un touriste américain a demandé un jour: « Which city in USA is this ? »

À l'autre extrémité de la rue, cette peinture de Henry Richard Bunnett (1887) devrait vous étonner un petit peu quand même, au regard de ce que vous voyez aujourd'hui.

Bonne visite !

Jacques Bachand, votre guide virtuel

Note : la résolution de l'énigme n° 3 vous sera dévoilée le 6 octobre dans la section [Vieux-Québec : solutions](#).

